



Permettre aux enfants sourds d'accéder à la langue française, c'est leur donner les moyens de devenir des citoyens autonomes.

Votre don est une aide précieuse pour nos enfants !

OUI je soutiens les actions de l'ALPC

- | | | | | | |
|--------------------------------------|--|--|---|--|----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> 20 € | <input type="checkbox"/> 60 €
~1H de
codage | <input type="checkbox"/> 100 €
~envoi de
100 LPC info | <input type="checkbox"/> 150 €
~1 encadrant
week-end ADO | <input type="checkbox"/> 260 €
~1 animateur codeur
au stage d'été | <input type="checkbox"/> _____ € |
|--------------------------------------|--|--|---|--|----------------------------------|

Chèque à l'ordre de l'ALPC

Vous êtes un particulier

Grâce à la déduction d'impôts de 66% un don de 100 € vous revient à 34 €.

Vous êtes une société

Grâce à la déduction d'impôts de 60% un don de 100 € vous revient à 40 €.

M. Mme Mlle : _____
ou

Société : _____

Représentée par : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ **Ville :** _____

Courriel : _____

J'ai reçu ce bulletin par M. ou Mme : _____

Je souhaite être tenu informé des actions de l'association pendant l'année et je m'abonne à la newsletter : oui non (adresse courriel obligatoire)

L'ALPC est déclarée **association d'intérêt général**. Un reçu fiscal vous sera adressé.

Attention pour bénéficier de la déduction d'impôt au titre de l'année 2017, les chèques doivent être datés du 31 décembre 2017 au plus tard.